



24^{ème} Assemblée Générale FIWAP asbl

Lundi 06 mars 2017 à 17h00

Commanderie Vaillampont, Chemin du Grand Bailli, 10 à 1402 Thines.

Valorisation de la pomme de terre : quels outils choisir pour maîtriser les risques financiers ?

La présente saison le démontre : la pomme de terre de consommation est une des productions agricoles les plus difficiles à valoriser. Vu la dimension croissante des exploitations productrices et la hausse progressive des coûts de production, les enjeux financiers sont devenus considérables. Maîtriser les risques nécessite sans doute de varier les outils de valorisation utilisés. Oui mais quels outils choisir ? Les outils existants sont-ils appropriés et suffisants ? Faut-il compléter la gamme par de nouveaux modes de couverture des risques ?

Le pool de commercialisation :

La société RTL Patat innove en Belgique en développant le premier pool de commercialisation. Ce mode de valorisation confie au négoce intermédiaire le rôle de placer chaque lot de pomme de terre sur le marché qui lui convient le mieux en fonction de la variété, le volume, la qualité, l'opportunité de vente... Il existe depuis plusieurs décennies aux Pays-Bas, alors pourquoi pas en Belgique ?

Le « contrat clic » :

Traduction libre du « klik contract » pratiqué aux Pays-Bas, il s'agit pour le producteur d'accéder indirectement au marché à terme via le contrat qu'il conclut habituellement avec son acheteur industriel, lequel prend en charge (contre rétribution) les obligations administratives et financières liées au marché à terme. Farm Frites propose ce produit en Belgique à petite échelle.

Contrats de présaison et marché libre :

Les contrats de présaison dominent la valorisation des productions belges depuis 2 ans, avec leurs avantages, leurs inconvénients et leurs limites actuellement bien visibles. Le marché libre est-il appelé à n'être plus qu'un marché par défaut ? Quelle rentabilité pour la commercialisation « sous contrat » et « en libre » ces 10 dernières années ? Réponses sur base des nombreux chiffres dont dispose la Fiwap.

S'assurer pour couvrir plus largement les risques :

Aujourd'hui, on peut s'assurer contre pratiquement tous types de risques : faible rendement, qualité défailante, non récolte, inondation des parcelles, sécheresse... Les produits d'assurance indicielle proposés par Météo Protect sont destinés à couvrir les impacts directs et indirects des événements climatiques qui peuvent altérer la rentabilité de la culture.

Programme complet et horaire au verso !

Avec le soutien de :





24^{ème} Assemblée générale Fiwap : le 06 mars 2017

PROGRAMME :

17h00 : Partie statutaire réservée aux membres :

- **Présentation des comptes de l'exercice 2016** – MM. Valerio De Nardi, Comptable et Jean-Paul De Wulf, Trésorier
- **Lecture du rapport des réviseurs aux comptes**
- **Décharge des administrateurs**
- **Adaptation des cotisations annuelles : proposition, discussion et approbation**
- **Budget prévisionnel de l'exercice 2017**
- **Renouvellement partiel du Conseil d'Administration : présentation des candidats et élections**

18h00 : Partie publique :

- **Le contrôle de la germination en stockage** - Laurent Ternynck, NEOFOG
- **Le mancozèbe contre *Alternaria solani*** - Johan Decrick, UPL BENELUX

Valorisation de la pomme de terre : quels outils choisir pour maîtriser les risques financiers ?

- **Nouveau en Belgique : un pool de commercialisation** – Rik Tanghe, RTL Patat
- **Comment combiner contrat de livraison et marché à terme** – Pierre-Yves Casterman et Walter van Stee, Farm Frites
- **Contrats et marchés libres : performances et contraintes ces 10 dernières années** - Pierre Lebrun - Fiwap
- **Météo, rendement, prix, une approche innovante de gestion de ces risques par l'assurance indicielle** – Damien Chevrollier et Sara Albert, Météo Protect
- **Questions – réponses – débat**
- **Clôture**

Souper sandwiches, boissons, desserts.

RESERVATION UTILE POUR LE REPAS :

M / Mme

Réserve place(s) pour le repas lors de l'Assemblée Générale du 06 mars.

A renvoyer à la Fiwap-asbl avant le 1^{er} mars : Par télécopie : 081/61.23.89 - Par courriel: info@fiwap.be - Par poste: Rue du Bordia, 4 à 5030 Gembloux.

Gratuit pour les membres Fiwap (max 2 personnes) - PAF de 15,00 € par personne pour les non membres Fiwap (possibilité de s'affilier sur place).

